

Passages borne

Comment utiliser la carte passe ?

La carte passe est une "super carte" qui a le droit de passer sur tous les terminaux UG.

Pour une borne restaurant, cette carte autorise le passage et incrémente le compteur cuisine.

Elle peut-être utilisée pour un quelqu'un qui a oublié sa carte.

Remarques :

- Les passages de la carte passe n'étant pas nominatifs, il faut noter les personnes concernées afin de les régulariser par des passages manuels.
- Par défaut, l'édition des effectifs au restaurant ne prend pas en compte ces passages, sauf en cocher l'option "Avec les données de la carte passe".
- La liste des passages de carte passe peut être obtenue dans l'édition "Liste des passages".
- Il n'y a qu'un seul numéro de carte passe par établissement. En cas de perte, elle peut être remplacée par un autre numéro de carte dans le menu **Administration \ Administration \ Établissement**.

Référence ID de l'article : #1065

Auteur : adminard

Dernière mise à jour : 2023-02-16 11:37